

TRADUCTION ET COMPETENCES MULTIPLES

M^{me} BOUHADIBA LELLOUCHA
Chargée de cours en didactique
Syntaxe, linguistique des langues
Département de traduction
Université Es Sénia ORAN

-Traduire c'est produire :

Or ce réel adage, suppose un ensemble de compétences que le bon traducteur doit être en mesure de posséder.

Quelques définitions :

a-Définition d'ordre linguistique.

1) Noam Chamsky, part de deux concepts clés :

*La compétence et la performance qui font partie de ses principes fondamentaux.

Pour lui la compétence est le savoir linguistique que le sujet parlant a intuitivement de sa langue. La compétence dit-il est la maîtrise des règles de la langue. La compétence = a aptitude à...

La performance est l'exercice de cette aptitude.

2) Pour le petit Robert :

*Le mot compétence est un terme juridique (1596) et qui est une aptitude reconnue légalement à une autorité de faire tel ou tel acte dans des conditions déterminées.

3) Pour le dictionnaire de ling. Larousse (1994)

*La compétence est le système des règles intériorisées par les sujets parlant et constituant leur savoir linguistique grâce auxquelles ils sont capables de prononcer et de comprendre un nombre infini de phrases inédites. La possibilité de tout individu de construire, de reconnaître et de comprendre des

phrases grammaticales, de déceler et d'interpréter des phrases ambiguës, de produire des phrases nouvelles.

b-En didactique des langues :

Chomsky

*On parle de compétence linguistique (au terme

acquisition d'un savoir) et de compétence de communication, qui est une aptitude à communiquer, à entrer en interaction avec autrui, à communiquer un message oral ou écrit.

*Ce concept de compétence de communication qui fut très cher à certains théoriciens tels que Louise Dabene, Rémi Paquier, Bernard Buy, Robert Fabicson, ainsi que A. Vignaux. Ce dernier va décrire ce concept de communication comme un ensemble de compétences à faire acquérir dans l'apprentissage..... de toute langue. Il parlera de compétence expressive, argumentative, discursive etc. qui viennent se greffer à la compétence linguistique.

c-En didactique de langues :

et plus particulièrement dans la maîtrise de la langue. Salima Taybi, Maître de conférence en psychopédagogie parlera de compétences à repérer et de compétences à répertorier (le répertoire ferait l'objet de contenus d'enseignement dans le cadre d'élaboration de projet de formation) dans le cadre de pédagogie sur objectifs spécifiques.

d-En milieu professionnel :

*Charles Delorme, du CEPC de Lyon, parlera des effets de la logique des compétences professionnelles sur l'acte de former.

*Le terme de compétence est utilisé aujourd'hui tant dans le domaine de la formation que dans celui de l'entreprise.

*Les compétences professionnelles sont une combinaison de connaissances, de savoir faire, d'expériences, de comportements s'exerçant dans un contexte précis. Elle se constate lors de sa mise en œuvre en situation professionnelle à partir de laquelle elle est valable.

*S'il est possible de récupérer dans l'activité d'une entreprise les différentes compétences professionnelles mises en œuvre ou qu'il s'agirait de rechercher, reste donc posée la question de leur acquisition.

e-En Management :

*En management, en milieu professionnel, il a été identifié plus de 80 compétences acquises ou à faire acquérir. En pratique, plus de 20 d'entre elles sont utilisées dans les tests psychotechniques dans le cadre de recrutement. Il s'agit de déterminer les compétences exigées pour le poste en question et celles que possèdent l'éventuel recruté. Si celles du candidat se rapprochent du poste en question ce dernier est apte à être retenu et à poursuivre un stage d'essai.

Traduction et compétences multiples.

*Notre petite expérience nous a permis de détecter quelques compétences que doit posséder ou acquérir toute personne destinée à la traduction.

*L'acte de traduire, (comme nous l'avons dit) suppose produire, tout dans cet acte n'est que recherche, analyse, construction, production. Nous

ne visons pas les compétences préliminaires et nécessaires à tout acte de traduction qui supposent toutes les compétences incluses dans le cadre linguistique et communicative, ces dernières ayant trait à la maîtrise de la langue. Mais nous visons quelques compétences inhérentes à la maîtrise de traduction.

a-Une compétence de reconnaissance.

*Savoir reconnaître et identifier le texte de départ.

b-Une compétence de repérage des mots.

*Ou expressions susceptibles d'être un obstacle et qui nécessitent une recherche de documentation.

c-Une compétence de reconstruction.

*Etre capable de reconstruire un texte dans une langue cible.

d-Une compétence de reproduction.

*Savoir reproduire le texte, tout en restant fidèle à la pensée du texte.

e-Une compétence de transposition.

*Savoir transposer un sens, une logique d'une langue vers une autre langue.

f-Une compétence d'argumentation.

*Etre capable d'argumenter, dans le but de convaincre sur le choix ou la sélection de tel ou tel mot, ou telle ou telle expression.

g-Une compétence de sélection.

*Savoir sélectionner le mot porteur de sens exact parmi tous les équivalents qui se trouvent dans la langue cible.

h-Une compétence méthodique.

*Savoir choisir parmi les multiples techniques qui existent, celle qui convient au texte en question.

i-Une compétence stylistique.

*Choisir un style simple, clair, précis. pas de phrases trop longues, pas de mots ambigus.

j- Une compétence théorique.

*Cette dernière suppose une connaissance linguistique tenue, chère à Louise Dabène, qui consiste à analyser la construction d'un concept afin de déterminer à quelle sphère de recherche il appartient exemple dans la traduction d'ouvrages ou de documents scientifiques et théorique exemple : le mot noème (se rapproche de monème, graphème, lexème, / donc concept linguistique) ce qui va permettre au traducteur de chercher dans un dictionnaire de linguistique.

k- Une compétence de créativité et de construction.

*En effet ; pourquoi pas lorsque l'équivalent n'existe pas ? tel est le cas de certains concepts nouveaux. La traduction doit réfléchir à la création et à la construction d'un mot : si le verbe existe, il va voir dans la langue cible, s'il y a une possibilité de créer le substantif à partir du verbe, à l'inverse si l'adjectif existe, y a-t-il dans la logique une règle qui permet de substantiver l'adjectif ? N'est ce pas là une création ?

l- Une compétence évaluative.

*le traducteur doit être en mesure d'évaluer son chef d'œuvre, afin de porter un premier jugement de valeur. Il ne doit jamais juger que son travail est parfait. Il doit faire fonctionner le contre argument, en se mettant à la place d'un lecteur potentiel et en se posant la question suivante : << Si quelqu'un me lit, n'aura-t-il pas de difficultés de compréhension ? Si oui, pourquoi ? Et à quel niveau ?

La traduction n'est pas une simple opération de transposition, c'est un véritable travail de construction et de production. Ceci n'étant qu'une

simple recherche action qui pourrait déboucher éventuellement sur une piste de recherche très fructueuse à savoir : Le repérage des compétences et les stratégies d'enseignement de la traduction.

BIBLIOGRAPHIE :

1- Créativité et apprentissage d'une langue étrangère.

Gordona Jehlicka et Brigitte Trubert, école expérimentale de Belgrade.

2- J. Chamand et F.Mazière, centre d'études du lexique : La définition,

Paris Larousse 1990

3- Martin Robert, pour une logique de sens, linguistique nouvelle. Paris presses universitaires, 1992.

4- Ali Bouacha et A.Portine, argumentation et énonciation
langue Française N° 50

5- D. Coste : Décrire et enseigner une compétence de communication,

Bulletin CILA N° 24 1976.

6- N. Chomsky : Structures syntaxiques, Collection points,
Edition du Seuil 1957.

7- Larousse : Dictionnaire de ling et des sciences du langage,
Larousse 1994.

8- Dali Youcef, Tayebi Larbi S. : Français sur objectifs spécifiques,

Avril 2000. (interactions en pédagogie)

9- Ch. Delorme : Les effets de la logique, compétences professionnelles sur l'acte de former. CPEC, Lyon 1998.